

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT

ET LE CINQ DECEMBRE

A LA REQUETE DE :

La SOCIETE GENERALE, Société Anonyme au capital de 1.007.625.077,50 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 552 120 222, dont le siège est sis 29 Boulevard Haussmann, 75009 PARIS, agissant poursuites et diligences de son Président Directeur Général en exercice, Monsieur Frédéric OUDEA, domicilié en cette qualité audit siège,

Laquelle m'a exposé, par l'intermédiaire de Maître Nadia DERNONCOURT, Avocat au Barreau du Val d'Oise, son Conseil,

Que Monsieur ont contracté un prêt auprès de ma requérante pour l'acquisition a un pavillon sur la Commune de GONESSE (95500), 69 Avenue des Myosotis.

Qu'à la suite d'échéances impayées, la déchéance du terme est intervenue.

Qu'un commandement de payer valant saisie immobilière a été délivré à . et par acte de mon Ministère en date du 31 Octobre 2018.

Que je suis requis ce jour pour procéder au descriptif et aux diagnostics des biens et droits objets de la saisie.

Qu'elle me requiert d'en dresser procès verbal de constat, et plus généralement de procéder à toutes constatations utiles.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

Je, Amir GUEDIRI, Huissier de Justice associé, membre de la société civile professionnelle Michel RIQUIER, Amir GUEDIRI, Samuel CRAPOULET, Jean DIB, Huissiers de Justice associés, 13 rue Théodule Villeret, BP 80007 – 95130 LE PLESSIS BOUCHARD, soussigné,

Me suis transporté ce jour à GONESSE (95500), 69 Avenue des Myosotis, à 09 heures.

Là étant, en compagnie de la Société CLEFS EN MAINS, serrurier à ENGHien LES BAINS,

Après avoir frappé à la porte du pavillon, une personne de sexe masculin a ouvert.

Je lui ai décliné mes nom, prénoms, qualité ainsi que l'objet de ma visite.

Cette personne m'a déclaré être

locataire des débiteurs, et nous a

invité à entrer.

depuis dix sept mois, mais qu'il ne règle plus le loyer depuis deux mois, en raison de l'insalubrité du logement, et du fait qu'il ne dispose pas de quittances de loyers depuis de nombreux mois.

J'ai demandé au diagnostiqueur de débuter ses opérations.

J'ai ensuite procédé au descriptif du bien.

EXTERIEUR

Le pavillon des requis est mitoyen des deux côtés.

L'accès au pavillon se fait depuis un portail, une courette étant présente en partie avant.

Le locataire m'indique que le garage, initialement situé en partie gauche de la porte d'accès, a été condamné par les propriétaires pour en faire un logement.

Photographie prise par moi de l'extérieur du pavillon est reproduite ci-après.



ENTREE

La porte d'entrée du pavillon est en PVC blanc avec vitres en partie supérieure.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont composés en partie basse d'un lambris vernis.

En partie haute et au plafond, de la peinture est présente.

Sur le mur de gauche, un radiateur est présent.

Photographie prise par moi dans l'entrée est reproduite ci-après.



CUISINE

L'accès à la cuisine se fait au fond de l'entrée.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

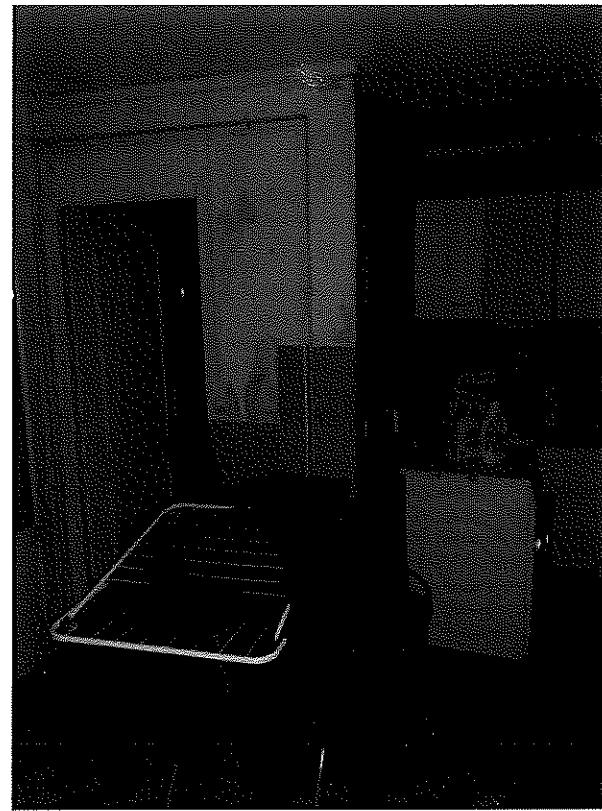
Sur le mur de gauche, un évier double bac en inox est présent.

Des meubles de rangement haut et bas sont présents.

Sur le mur de gauche, une chaudière de marque FRISQUET est présente.

Sur le mur du fond, une porte en PVC blanc est présente en partie gauche, et une porte fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc, avec volet roulant électrique.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



SALLE DE BAINS

L'accès à la salle de bains se fait depuis la droite de la cuisine.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de faïence.

Le plafond est recouvert de peinture.

Sur le mur de droite, un lavabo avec meuble de rangement deux portes est présent.

A la suite, une cabine de douche est présente.

Sur le mur du fond, une cuvette de WC est présente.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



GARAGE

L'accès à ce garage se fait en partie gauche de la cuisine.

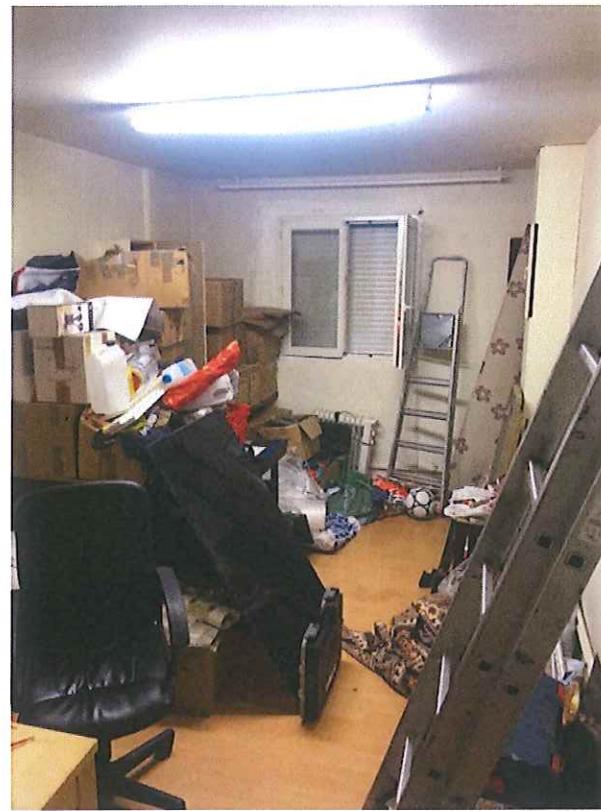
La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de parquet flottant.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur du fond, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



JARDIN ARRIERE

L'accès au jardin se fait depuis la porte en PVC blanc située en partie gauche du mur du fond de la cuisine.

Photographie prise par moi de ce jardin est reproduite ci-après.



ESCALIER ET PALIER PREMIER ETAGE

L'escalier est en bois recouvert d'un vernis.

Les murs sont recouverts en partie basse de lambris.

Au-dessus et au plafond, de la peinture est présente.

Le sol du palier est recouvert de linoléum.

Un néon est présent au plafond.

Photographies prises par moi à ce niveau sont reproduites ci-après.





WATER-CLOSET

L'accès au water-closet se fait depuis une ouverture située face à l'escalier.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs ainsi que le plafond sont à l'état brut.

Sur le mur de droite, une cuvette de WC est présente.

Sur le mur du fond, une fenêtre simple battant double vitrage en PVC blanc est présente.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



CUISINE

L'accès à la cuisine se fait depuis la seconde ouverture située en partie gauche du palier.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur de droite et du fond, la cuisine est équipée de meubles de rangement bas.

Une crédence en faïence est également présente.

Sur le mur de droite, un évier double bac en inox est présent.

Au-dessus, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



PIECE PRINCIPALE

L'accès à la pièce principale se fait depuis la première ouverture située en partie gauche du palier.

La porte d'accès est en bois avec vitre en partie centrale.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs sont recouverts de papier peint.

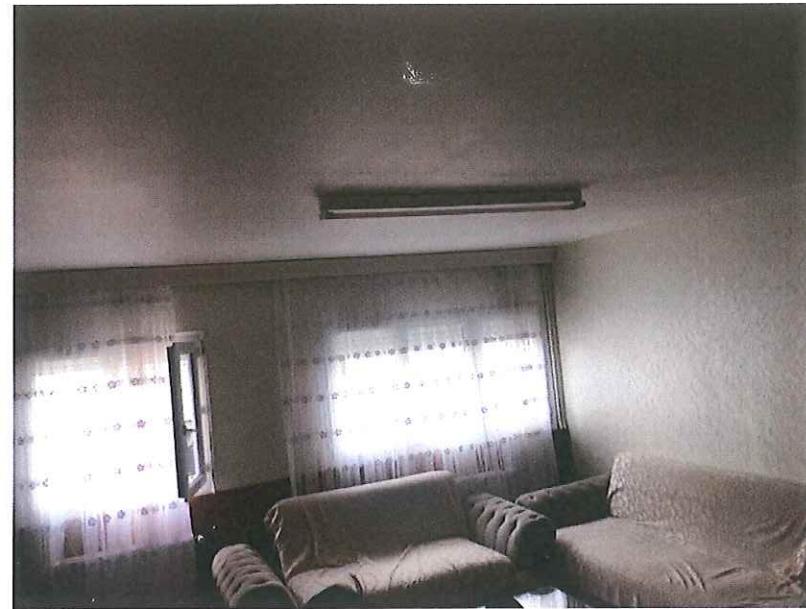
Le plafond est recouvert de peinture.

Un néon est présent au plafond.

Sur le mur du fond, deux fenêtres double battant double vitrage en PVC blanc sont présentes.

Également, deux radiateurs sont présents sur le mur du fond.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



ESCALIER ET PALIER DEUXIEME ETAGE

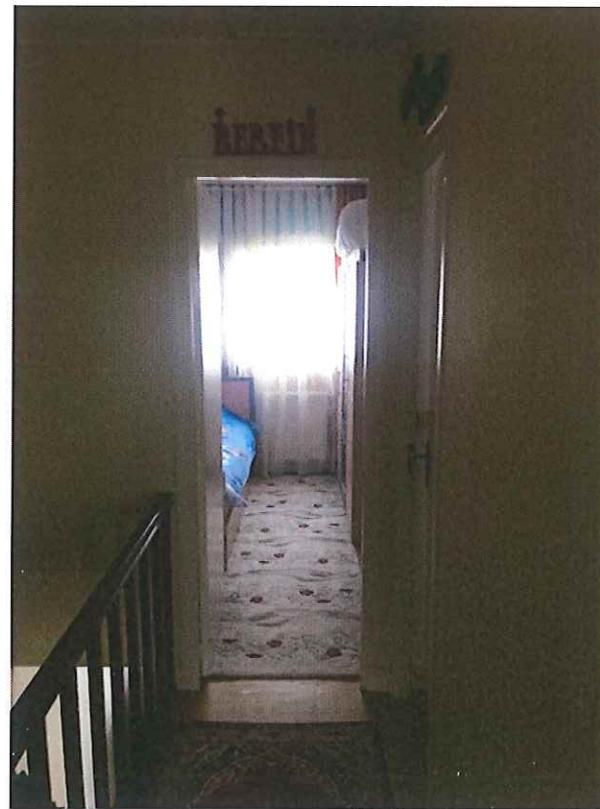
L'accès à l'escalier se fait depuis le fond gauche de la pièce principale.

Les marches sont en bois recouvertes d'un vernis.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Le sol du palier est recouvert de linoléum.

Photographies prises par moi à ce niveau sont reproduites ci-après.



SALLE DE BAINS

L'accès à la salle de bains se fait depuis une ouverture située face à l'entrée.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de faïence.

Le plafond est recouvert de lambris.

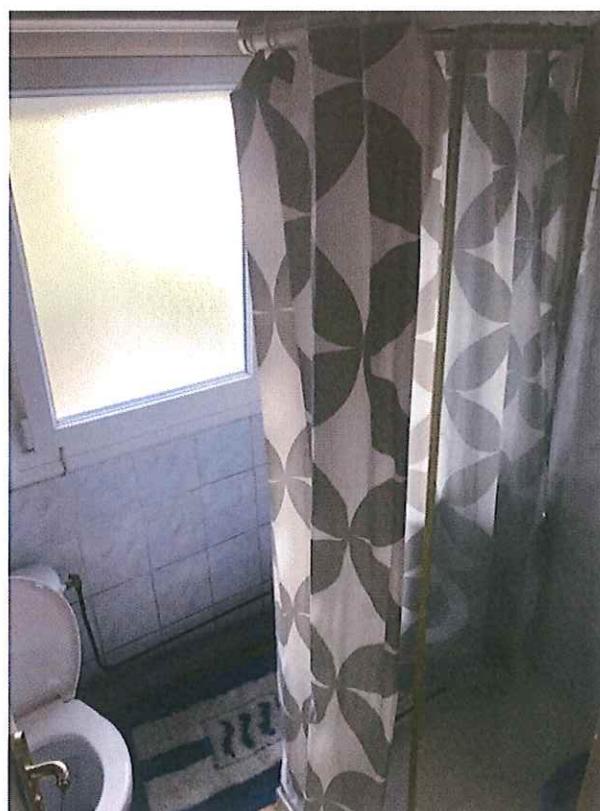
Un point lumineux avec fils, douille et ampoule est présent au plafond.

Sur le mur de droite, une cabine de douche et un lavabo sont présents.

Sur le mur du fond, une cuvette de WC est présente.

Au-dessus, une fenêtre simple battant double vitrage en PVC blanc est présente.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



CHAMBRE 1

L'accès à cette chambre se fait depuis la première ouverture située en partie droite du palier.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs sont recouverts de papier peint.

Le plafond est recouvert de dalles de polystyrène.

Sur le mur de droite, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

En-dessous, un radiateur est présent.

Photographie prise par moi dans cette chambre est reproduite ci-après.



CHAMBRE 2

L'accès à cette seconde chambre se fait depuis la seconde ouverture située en partie droite du palier.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de linoléum.

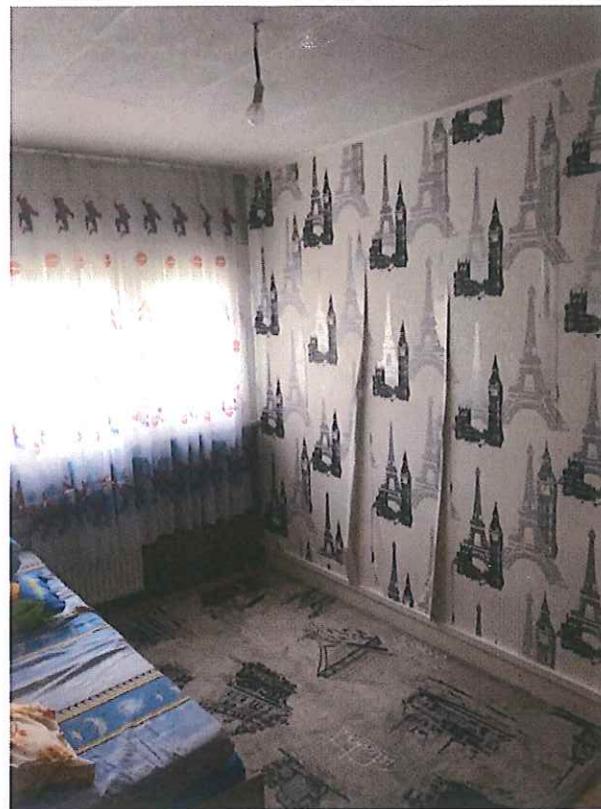
Les murs sont recouverts de papier peint.

Le plafond est recouvert de polystyrène.

Sur le mur de gauche, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

En-dessous, un radiateur est présent.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



CHAMBRE 3

L'accès à cette chambre se fait depuis une ouverture située au fond du palier.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs sont recouverts de papier peint.

Le plafond est recouvert de dalles de polystyrène.

Sur le mur du fond, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

En-dessous, un radiateur est présent.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



Mes opérations terminées, je me suis retiré.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Samuel CRAPOULET

